|  |  |
| --- | --- |
|  | http://www.boad.org/assets/images/logoboad.gif |
| REPUBLIQUE DU SENEGAL  Ministère des Infrastructures, des Transports  Terrestres et du Désenclavement. | Banque Ouest Africaine de Développement |

**AGEROUTE SENEGAL**

**(Agence des Travaux et de Gestion des Routes)**

****

Avis d’appel d’offres international n°D/1278/A3

pour les travaux de réhabilitation de la RN11 Kaffrine – Mbacke (107 km environ), de la RN09 Fatick – Foundiougne – Passy (60 km environ) et de remise à niveau de la RN 1 Thiadiaye - Limite région de Tambacounda.

**N°D/ 1278/A3**

1. Cet Avis d’appel d’offres international fait suite à l’Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal « Soleil» du 22 Décembre 2016.
2. Le Gouvernement de la République du Sénégal a reçu un prêt de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) pour financer les travaux de réhabilitation de la RN11 Kaffrine – Mbacke (107 km environ) et la RN09 Fatick – Foundiougne – Passy (60 km environ) et à l’intention d’utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du Marché des travaux se résumant comme suit : Travaux de réhabilitation de la RN11 Kaffrine – Mbacke (107 km environ), de la RN09 Fatick – Foundiougne – Passy (60 km environ) et de remise à niveau de la RN 1 Thiadiaye - Limite région de Tambacounda.

Ce projet fait partie du programme 2017 – 2019 des routes revêtues au Sénégal.

1. **L’Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) Sénégal** agissant au nom et pour le compteduMinistère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les Travaux de réhabilitation de la RN11 Kaffrine – Mbacke (107 km environ) , de la RN09 Fatick – Foundiougne – Passy (60 km environ) et de remise à niveau de la RN1.
2. La passation du Marché sera conduite par Appel d‘offres international (AOI) ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tel que défini dans les « Directives relatives à la passation des marchés de biens, travaux et services (autres que les services de consultants) financés par un prêt ou une avance de fonds de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), Edition de 2013)*»*.
3. A tire indicatif, les travaux projetés comprennent essentiellement:

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Désignation des travaux | Unités | Quantité approximatives |
| Terrassement | m3 | 714 000 |
| Chaussée (fondation + base) | m3 | 663 560 |
| Grave bitume | m3 | 114 700 |
| Béton bitumineux | m3 | 72 600 |

Le délai d’exécution des travaux est de **Dix-huit (18) mois** y compris les saisons des pluies et toute offre proposant des délais supérieurs sera considérée comme non conforme et écartée.

6. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l’Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) Sénégal Courriel : [ageroute@ageroute.sn](mailto:ageroute@ageroute.sn); [cmgaye@ageroute.sn](mailto:cmgaye@ageroute.sn); [rndour@ageroute.sn](mailto:rndour@ageroute.sn); et prendre connaissance des documents d’Appel d’offres à l’adresse mentionnée ci-dessous pendant les heures d’ouverture de 9 heures à 17 heures (heures locales) tous les jours ouvrables à compter du **08 Janvier 2017**.

7. Les exigences en matière de qualifications sont : (i) avoir réalisé au cours des dix (10) dernières années (2007 à 2016) deux (02) projets de nature et de complexité similaire dont un (01) en Afrique sub-saharienne chacun ayant une valeur minimale de **Trente** M**illiards (30 000 000 000) de F CFA TTC** (route bitumée avec une/des couche(s) de chaussée en matériaux améliorés au ciment) ; (ii) avoir au minimum un chiffre d’affaires moyen annuel de **Cinquante Milliards (50 000 000 000) de Francs CFA** au cours des trois (03) dernières années (2014, 2015 et 2016) ; (iii) disposer de facilité de crédits auprès d’un établissement financier de premier ordre d’un montant équivalent à **Huit Milliards (8 000 000 000)** **de Francs CFA**.

Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d’Appel d’offres pour les informations détaillées.

8. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d’Appel d’Offres Ouvert International complet en langue Française en formulant une demande écrite à l’adresse mentionnée ci-dessous contre un paiement non remboursable de C**ent Cinquante Mille (150 000) Francs CFA** ou de sa contre-valeur dans une monnaie librement convertible à verser **au compte SN 153 01301 301090002540 ouvert au nom de AGEROUTE SENEGAL auprès de la Banque UBA sise à la Route des Almadies**.

9. Les offres devront être soumises à l’adresse ci-dessous, **au plus tard le 22 Février 2018 à 10 heures 30 minutes précises (heure locale)**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister à l’adresse mentionnée ci-dessous le **22 Février 2018 à partir de 10 heures 30 minutes précises (heure locale)***.*

10. Les offres doivent comprendre **une garantie de soumission d’un montant de Huit Cent Millions (800 000 000) de F CFA** et rester valides pour une durée de vingt huit (28) jours suivant l’expiration de l’offre.

11. La visite du site du projet est souhaitée, chaque soumissionnaire étant libre d’en décider la date et sa propre organisation. (Voir article 7 des instructions aux soumissionnaires).

12. L’adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : **l’Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE), sise à la rue David Diop x Rue F, Fann Résidence – Dakar. Tél: 33 869 07 51, Fax : 33 864 48 33 ;**

**Le directeur général**

**Ibrahima NDIAYE**